

Rapport P-506 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 6 février 2024: «Pour un garde-corps élégant à l'escalier de la Coulouvrenière».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 11 mars 2025,  
dans le rapport P-506 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-506 au Conseil administratif le 11 mars 2025.